

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12588 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENBRAHIM Aness

Date de naissance : 14/01/1983

Adresse : Rés les Crêtes - e California, Imm Jasmin, ETG 2,

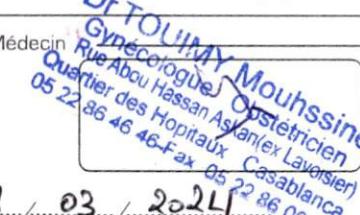
Appt. 13 A/C Casablanca

Tél. : 0661086570

Total des frais engagés : 1268,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 08/03/2021

Nom et prénom du malade : SAAKOUN Soukaina Age : 34

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Hypothyroïdie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 08/03/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/10/2012	Chirurgie	200		Mouhsine Hassan Askarieh, Gynécologue, Obstétricienne, Clinique des Hopitaux Casablanca, Rue Abdellatif DIBI, 22 Bn, Quartier des
08/10/2012	Radiologie	100		

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE CHAM CHEIKH SARL M. DOUAIK ABD-EL-HAFIZ AIN ZAHIA CASABLANCA 0524 42 32 57 - 0524 52 70 882	08-03-2024	PHARMACIE CHAM CHEIKH SARL M. DOUAIK ABD-EL-HAFIZ AIN ZAHIA CASABLANCA 0524 42 32 57 - 0524 52 70 882

~~ANALYSES - RADIOGRAPHIES~~

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	- IV	

VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.



Dr TOUIMY MOUHSSINE

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS
LAUREAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
ANCIEN CHEF DE CLINIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS

CHIRURGIEN GYNECOLOGUE-OBSTETRICIEN

STERILITE DU COUPLE (FIV & ICSI) - MALADIES DU SEIN
ECHOGRAPHIE - COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPIE - COELIOSCOPE

PARANTAL

Casablanca, le

432,00

08.03.2024

PPV 10DH50
EXP 09/2025
LOT 240481

Mme SAAKOUN Soukaina



10,50

1 PARANTAL 1 GR

83,60

En cas de douleur prendre 1 comprimé le matin, à midi et le soir.

432,00

2 VALEX

142,50

2 comprimés le matin, pendant 5 jours. A RENOUVELER TOUS LES MOIS PENDANT
83,60 MOIS



T: 668,60

Dr. TOUIMY Mouhssine
Gynécologue-Obstétricien
11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)
Quartier des Hôpitaux - CASABLANCA
Tél: 05 22 88 46 46 - Fax: 05 22 88 09 82

PHARMACIE CHAHM CHEIKH SARL
Dr DIANI Abdeltatah
N°600 LOTS HAMRA 2 AV AL QODS
AIN CHOCK CASABLANCA
GSM 0653 43 37 17 - FIX 0808 57 10 86

LOT : 23013
PER : 09/26
PPV : 142DH50

06 61 25 02 70

05 22 86 46 46

docmtouimy@gmail.com

11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)

Résidence Kenzi 2ème étage, Quartier des hôpitaux - Casablanca



Dr TOUIMY MOUHSSINE

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS
LAUREAT DE LA FACULTE DE MEDECINE DE PARIS
ANCIEN CHEF DE CLINIQUE DES HÔPITAUX DE PARIS

CHIRURGIEN GYNECOLOGUE-OBSTETRICIEN
STERILITE DU COUPLE (FIV & ICSI) - MALADIES DU SEIN
ECHOGRAPHIE - COLPOSCOPIE - HYSTEROSCOPIE - COELIOSCOPIE

Casablanca, le

08/03/2024

Nom & Prénom : Mm SAAKOUN SOUKAINA

Facture : 04/2024

ECHOGRAPHIE PELVIENNE 400 DHS

Arrêtée la présente facture à la somme de quatre cent dirhams.

Signé :

Dr. TOUIMY Mouhssine
Gynécologue-Obstétricien
11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)
Quartier des Hôpitaux - CASABLANCA
Tél: 05 22 86 48 48 - Port: 05 22 88 65 84

ICE : 001710964000028

IF : 40442836

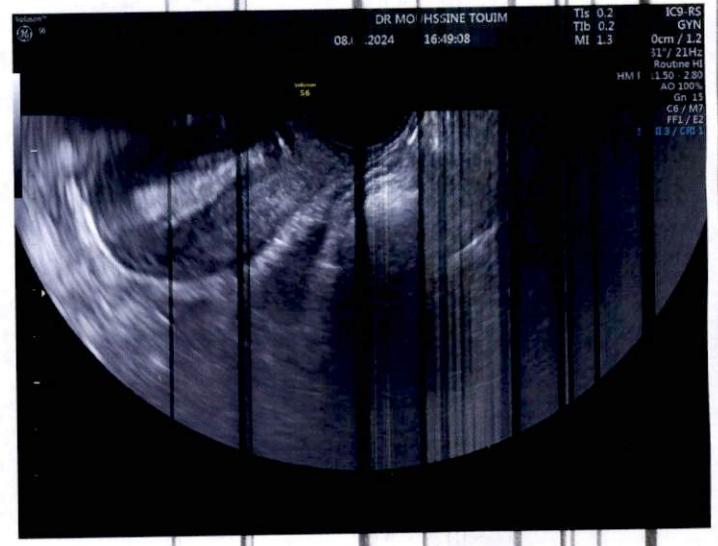
06 61 25 02 70

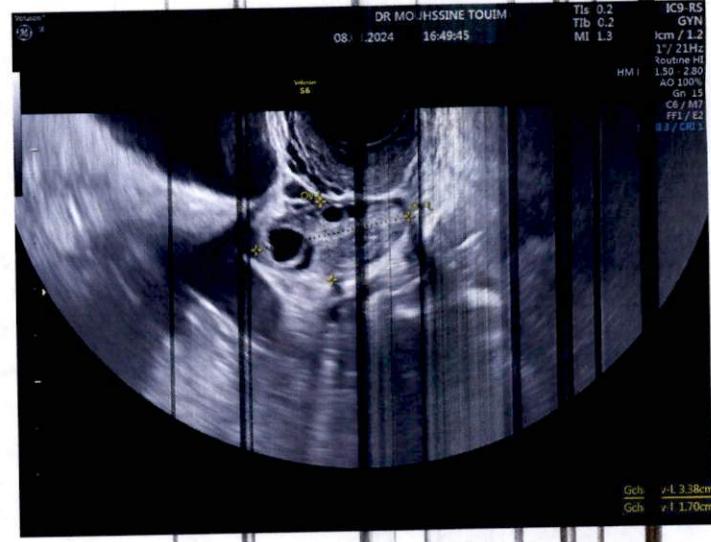
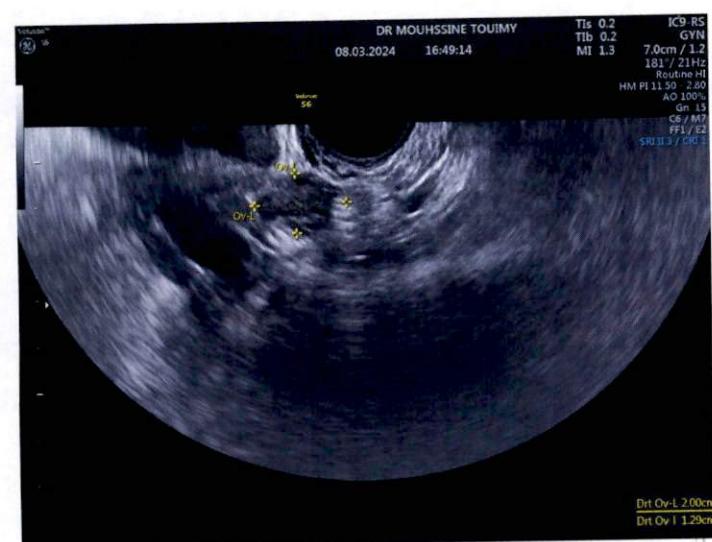
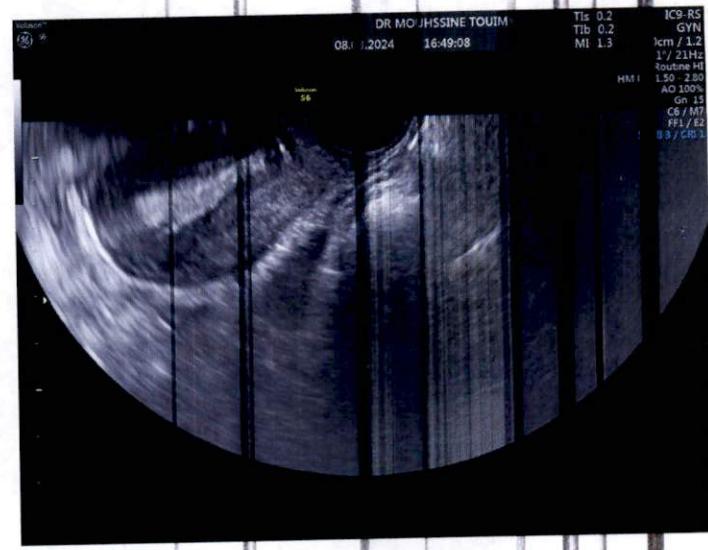
05 22 86 46 46

docmtouimy@gmail.com

11, Rue Abou Hassan Askri (ex. Lavoisier)

Résidence Kenzi 2ème étage, Quartier des hôpitaux - Casablanca







Gynécologie Rapport

Page 1/1

DR MOUHSSINE TOUIMY

Informations sur le patient / l'examen

Date d'examen: 08.03.2024

ID Patient G13/2024
 Nom SAAKOUN SOUKAINA
 DOB,Age 22.12.1989,34
 Sexe Féminin

Ovul. prévue
 Jour du cycle
 Jour de stim.

Gestité
 Parité
 AB
 Ectopique

DDR 17.01.2024

Praticien Méd. réf.
 Commentaire Indication

Échographiste

Mesures 2D	Valeur	m1	m2	m3	m4	m5	m6	Méth.
Utérus								
Longueur	5.52 cm	5.52						moy.
Largeur	3.12 cm	3.12						moy.
Épaisseur Endo.	11.03 mm	11.03						moy.
Gauche Ovaire								
Longueur	3.38 cm	3.38						moy.
Largeur	1.70 cm	1.70						moy.
Droite Ovaire								
Longueur	2.00 cm	2.00						moy.
Largeur	1.29 cm	1.29						moy.

Commentaire

UTERUS RETROVERSE DE TAILLE NORMALE
 ENDOMETRE EPAIS
 SAC EN VOIE DEXPULSION
 ANNEXES RAS

Date: 08.03.2024

Praticien:

Echograph.: :

Dr. TOUIMY Mouhssine
 Gynécologue-Obstétricien
 11, Rue Abou HAFS BEN SKARIFI (Boulevard)
 Quarantaine de Rabat - CASABLANCA
 TEL: 05 22 85 41 41 - FAX: 05 22 85 00 84

1/1

08.03.2024 17:01:16